BULLETIN OFFICIEL

N° 432

ORDRE DU JOUR - JEUDI 11 JANVIER 2024

I. APPROBATION DU PV 431

II. LE COIN DU BUREAU

- AG ÉLECTIVE 2024
- POINT LICENCES

III. COMMISSIONS

- COMMISSION NATATION COURSE/EAU LIBRE
  - NATATION COURSE :
    - FICHE DÉLÉGUÉ (CF. ANNEXE)
    - FORMATION EXTRANAT
    - COUPE DES DÉPARTEMENTS (CF. SÉLECTION EN ANNEXE)
- COMMISSION MAÎTRES
  - SÉLECTION DÉPARTEMENTALE
- COMMISSION OFFICIELS
  - SUITE CALENDRIER FORMATION
  - CONCOURS PVP ET POLICE

IV. DÉLÉGUÉS

DATES	COMPÉTITIONS	CATÉGORIES	PISCINES	DÉLÉGUÉS	EXTRANAT
DI 21/01	2E JOURNÉE - AVENIRS	AVENIRS	ROGER LE GALL		
SA 27 - DI 28/01	COUPE CHASTAGNER 1	BENJAMINS	GEORGES HERMANT		
SA 03 - DI 04/02	CHALLENGE PARISIEN 1	JUN-SEN	THÉRÈSE ET JEANNE BRULE		
DI 11/02	DEMI-FOND MAITRES	MAÎTRES	BLOMET		
SA 02 - DI 03/03	COUPE CHASTAGNER 2	BENJAMINS	THÉRÈSE ET JEANNE BRULE		
DI 03/03	INTERCLUBS MIXTES AVENIRS 1	AVENIRS	ROGER LE GALL		
SA 16 ET DI 17/03	CHAMPIONNAT DE PARIS - PRINTEMPS	BENJ ET +	GEORGES HERMANT		

V. QUESTIONS DIVERSES

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE PARIS - NATATION
163, BOULEVARD MORTIER 75020 PARIS
SECRETARIAT@CD75NATATION.ORG

COMITE DEPARTEMENTAL DE PARIS NATATION
DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION
163 BD MORTIER 75020 PARIS
01.40.31.16.91
SECRETARIAT@CD75NATATION.ORG

15/01/2024
N°432
ISSN 2497- 756X

COMITE DIRECTEUR DU 11 JANVIER 2024

PRÉSENTIEL:
MADAME : CÉCILE HUGONENQ.
MESSIEURS : DENIS CLAUS, LUC-VICTOR DUCHATEAU, MAURICE EVANNO, JACQUES LEGRIEL, CÉDRIC SARAZIN.

VISIOCONFÉRENCE :
MESDAMES : SANDRINE FRÉROT-RHAIEM, THÉRÈSE PHAN.
MESSIEURS : JÉRÔME DA ROCHA, CHRISTIAN MOMMAILLÉ, MEHDI YOUSFI.

EXCUSÉES :
MESDAMES : COLETTE DOURU, YAËL PUSTILNICOV.

ABSENT :
MONSIEUR : SÉBASTIEN DUFRAIGNE.

19H : DÉBUT DE NOTRE RÉUNION

I. APPROBATION DU PV 431

AUCUNE REMARQUE N'ÉTANT EFFECTUÉE, LE PV 430 EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS.

II. LE COIN DU BUREAU

- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

AFIN DE FAIRE CORRESPONDRE LES DATES DE NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AVEC CELLES DE LA LIFN ET DE LA FÉDÉRATION, CELLE-CI SE TIENDRA LE VENDREDI 4 OCTOBRE 2024.
NOUS SOMMES DONC CONTRAINTS D'ARRÊTER LES COMPTES DU COMITÉ FIN AOÛT. L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024 ÉTANT UNE AG ÉLECTIVE LES CLUBS DEVRONT FAIRE LEUR AFFILIATION TRÈS RAPIDEMENT DÉBUT SEPTEMBRE (DATE BUTOIR LE 16/09/24). NOUS VOUS RAPPELONS QUE SEULS LES CLUBS AFFILIÉS ONT UN DROIT DE VOTE.
LES CANDIDATS À L'ÉLECTION DU COMITÉ DIRECTEUR DEVRONT ENVOYER UNE LETTRE DE MOTIVATION AU SECRÉTARIAT DE NOTRE COMITÉ. LA DATE BUTOIR DE CES ENVOIS SERA FIXÉE LORS DE NOTRE PROCHAINE RÉUNION.

- POINT SUR LES LICENCES.

AVEC 6546 LICENCES LE COMITÉ ENREGISTRE UN RETARD DE 307 LICENCES PAR RAPPORT À LA MÊME DATE DE LA SAISON PRÉCÉDENTE.

III. COMMISSIONS

- COMMISSION NATATION COURSE ET EAU LIBRE

CÉCILE NOUS PRÉSENTE UNE NOUVELLE FICHE RÉSUMANT LE RÔLE DU DÉLÉGUÉ LORS DE NOS COMPÉTITIONS.
DES MODIFICATIONS SONT DEMANDÉES ET LA FICHE SERA JOINTE AU PV.

UNE FORMATION EXTRANAT AURA LIEU LE SAMEDI 20 JANVIER 2024 AU CD75 DE 10H À 12H. CETTE INFORMATION SERA ENVOYÉE AUX CLUBS, ILS POURRONT AINSI INSCRIRE LES VOLONTAIRES.

LA SÉLECTION DÉPARTEMENTALE (JOINTE AU PV) A ÉTÉ ÉTABLIE POUR LES LA COUPE IDF DES DEPARTEMENTS DE SARCELLES ; LES NAGEURS DU RCF SE RÉSERVANT POUR UN MEETING NATIONAL AYANT LIEU LA SEMAINE SUIVANTE NE SOUHAITE PAS PARTICIPER À CETTE SÉLECTION. LE COMITÉ DEVRA FOURNIR QUATRE OFFICIELS DONT AU MOINS UN JUGE ARBITRE OU UN STARTER.

- COMMISSION MAÎTRES

IL N'Y AURA PAS DE SÉLECTION DÉPARTEMENTALE MAITRES POUR LES INTERDÉPARTEMENTAUX.

15/01/2024
N°432
ISSN 2497- 756X

- **COMMISSION OFFICIELS**

LA SUITE DES FORMATIONS DEVRAIT BIENTÔT NOUS ÊTRE COMMUNIQUÉE.

LE COMITÉ DEVRA FOURNIR DES OFFICIELS LE 03 AVRIL POUR LE PASSAGE D'EXAMENDES PROFESSEURS DE LA VILLE DE PARIS ET LE 27 AVRIL POUR LA POLICE À LA COUR DES LIONS.

IV. LES DÉLÉGUÉS

DATES	COMPÉTITIONS	CATÉGORIES	PISCINES	DÉLÉGUÉS	EXTRANAT
DI 21/01	2E JOURNÉE - AVENIRS	AVENIRS	ROGER LE GALL	S.FREROT-RHAIEM	A.GRATTEPANCHE D.CLAUS
SA 27 - DI 28/01	COUPE CHASTAGNER 1	BENJAMINS	GEORGES HERMANT	D.CLAUS	C.HUGONENQ
SA 03 - DI 04/02	CHALLENGE PARISIEN 1	JUN-SEN	THÉRÈSE ET JEANNE BRULE	J.LEGRIEL	D.CLAUS
DI 11/02	DEMI-FOND MAITRES	MAÎTRES	BLOMET	C.SARAZIN	L-V. DUCHATEAU
SA 02 - DI 03/03	COUPE CHASTAGNER 2	BENJAMINS	THÉRÈSE ET JEANNE BRULE	C.HUGONENQ D.CLAUS	C.HUGONENQ D.CLAUS
DI 03/03	INTERCLUBS MIXTES AVENIRS 1	AVENIRS	ROGER LE GALL	C.HUGONENQ	C.HUGONENQ
SA 16 ET DI 17/03	CHAMPIONNAT DE PARIS - PRINTEMPS	BENJ ET +	GEORGES HERMANT	J.LEGRIEL	??

IL EST 20H00 ET NOTRE RÉUNION PREND FIN.

PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR
LE MERCREDI 13/03/2024 À 19H

LA PRÉSIDENTE
Cécile Hugoneng

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ADJOINTE
Sandrine Frérot-Rhaiem

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
Maurice Evanno

COMITE DEPARTEMENTAL DE PARIS NATATION
DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION
163 BD MORTIER 75020 PARIS
01.40.31.16.91
SECRETARIAT@CD75NATATION.ORG

15/01/2024
N°432
ISSN 2497- 756X

SELECTION DEPARTEMENTALE - COUPE IDF DES DEPARTEMENTS

Benjamines & benjamins			
Nom Prénom	**Club**	**Nom Prénom**	**Club**
Camille LUCAS-BOUYER	ASS Bouvines	Jilani LARAYEDH	ASS Bouvines
Safia ARAB	CNEP	Adriel SAILLOUR TAILLANDIER	CNEP
Alessandra MURA	NCF	Gaspard BERTRAND-CHEVALIER	RCF
Alix GOBILLARD	NCF	Aaron TRAN	CNP
Eléonore WHITTAKER	NCF	Raphaël LHUISSIER-CHEVALLIER	CNP
Mahault LE GRAND	NCF	Joachim GELARD	SCUF
Juniors			
Nom Prénom	**Club**	**Nom Prénom**	**Club**
Louise THOMASSIN	CNP	Liam HUGONENQ	CNP
Manon LETARD	CNP	Paul MIRONNEAU	CNP
Annabelle CHAPEL	NCF	Sebastian VAN DE LOGT	NCF
Esther ARNAUDIES	NCF	Agustin BOUSSION	NCF
Louise DERET	NCF	Clément TAILLADE	NCF

COMITE DEPARTEMENTAL DE PARIS NATATION
DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION
163 BD MORTIER 75020 PARIS
01.40.31.16.91
SECRETARIAT@CD75NATATION.ORG

15/01/2024
N°432
ISSN 2497- 756X

LE RÔLE DU DÉLÉGUÉ

LE DÉLÉGUÉ D'UNE COMPÉTITION

Il est désigné par l'instance qui organise la compétition (Fédéral, Régional, Départemental).

Avant le début de la compétition :

- Il demande l'AOT de la compétition au secrétariat afin de contacter la piscine en amont
- Il vérifie l'AOT de la piscine qui accueille la compétition : les jours et heures d'ouverture en particulier.
- Il forme son jury de tête : juge(s) arbitre(s) et starter(s).
- Il récupère le matériel de la compétition (plaque si nécessaire) au CD75 le jeudi ou le vendredi avant la fermeture et récupère le clés du local pour ranger le matériel à l'issu de la compétition.

Au début de la compétition :

Il arrive le premier sur les lieux de la compétition et s'assure de la mise en place du matériel :

Sur les plages du bassin :

- Chaises pour les officiels et les nageurs,
- Tables et chaises à la chambre d'appel qu'il sécurise à l'aide de barrière si nécessaire,
- Table pour l'informatique avec rallonge électrique.

Dans le bassin :

- Mise en place des lignes (avec alignement des bouchons si possible pour repérer les distances),
- Inspection des plots pour s'assurer de leur stabilité.
- Mise en place de la corde de faux départ : obligatoire et placée à 15 mètres du départ
- Mise en place des lignes de virage ornées de fanions : obligatoires pour les épreuves de dos et 4 nages, placées à 5 mètres de chaque extrémité.
- Vérification de la température de l'eau : en moyenne de 26° (+ ou – 1° c.)

Il forme le jury d'appel qu'il préside (3 personnes licenciées minimum qui connaissent le règlement FINA et toujours un nombre impair).

Pendant la compétition :

Il a tout pouvoir pour :

- Faire observer et respecter le règlement de la piscine et le règlement FINA,
- Disqualifier un concurrent pour fausse déclaration d'engagement,
- Contrôler les licences,
- Contrôler l'identité des concurrents ainsi que celle des officiels
- Interdire la participation des nageurs non régulièrement qualifiés ou licenciés,
- Disqualifier tout membre de la fédération dont la tenue ou la conduite laisserait à désirer.

Il vérifie la prise en compte des forfaits et disqualifications.
Il vérifie l'édition des résultats, les affiche si cela est prévu et assure la remise des récompenses conformément au règlement de la compétition.
Il commande les repas ou organise la restauration pour les officiels officiant toute la journée.

Après la compétition :

Il s'assure de :

- De la signature de la feuille de jury par le juge arbitre,
- De la remontée de la compétition au serveur FFN et de la sauvegarde de celle-ci,
- De l'envoi par mail de la compétition au secrétariat et à l'ATD (ce mail doit avoir comme objet : le nom et la date de la compétition ; et devra contenir : la FFNEX, la CSV des résultats et la photo de la feuille de jury)
- Du rangement du bassin,
- Du rangement du matériel,
- De l'évacuation du bassin,
- De quitter les lieux en dernier,
- De rapporter le matériel au cd75 dans la salle des archives au plus tard le mardi et de rapporter les clés des archives en se mettant d'accord avec le secrétariat du cd75.

Il remplit sa note de frais, avec le formulaire CD75, dans laquelle il stipule les dépenses (repas des officiels avec nom et appartenance aux clubs de chacun ayant participé au repas, transport pour récupérer et rapporter le matériel de la compétition).

Merci enfin d'adresser un compte rendu succin avec les photos de podiums à la commission natation course, à la présidente et au secrétariat.

Commission Natation Course